



Club International Turbo 5

www.clubit5.org

it5@laposte.net

Membre: MA 1045

CONCENTRATION ANNUELLE 2024

Le Club International Turbo 5 est heureux de vous convier à un rassemblement de Renault sportives et Alpine sur le circuit de La Châtre (département de l'Indre, 36) et ses environs du Vendredi 17 au Dimanche 19 mai 2024.

Il y a de nombreuses possibilités de logements à des prix raisonnables en gîtes et chambres d'hôtes dans les environs, pour plus de convivialité, nous avons organisé un petit déjeuner commun.

Les petits déjeuners et diners auront lieu à la salle de Montgivray (36 400).

Vous trouverez sur le site (www.clubit5.org) et le forum (<http://forum.clubit5.org/> - section : Infos et sorties IT5) les informations complémentaires ainsi que les autres actualités du club.

Vendredi 17 mai 2024

A partir de 19h00 : Accueil suivi du dîner à la salle de Montgivray.

Samedi 18 mai 2024

07h00 à 9h00 : Petit déjeuner à la salle de Montgivray pour ceux arrivés vendredi soir ;

08h00 à 10h00 : Accueil des participants, formalités administratives au circuit de La Châtre ;

09h00 : Ouverture de la piste, entraînements libres sur circuit ;

12h30 : Fermeture de la piste pour la pause déjeuner sur le circuit ;

14h00 : Reprise des entraînements libres sur circuit ;

17h30 : Grande parade sur le circuit ;

18h00 : Fermeture de la piste ;

20h00 : Dîner à la salle de Montgivray.

Dimanche 19 mai 2024

08h00 à 9h00 : Petit déjeuner à la salle de Montgivray ;

09h00 : Départ pour la balade touristique ;

12h00 : Déjeuner à la salle de Montgivray.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom :	Tel :
Adresse :	Email :
Nom du pilote 1 : Nom du pilote 2 (ou accompagnateur) :	Type de véhicule (précis) :
Club :	Remorque : oui /non

		Tarifs Adhérents IT5			Tarifs non adhérents		
		1 Personne	2 Personnes	TOTAL	1 Personne	2 Personnes	TOTAL
Option Vendredi comprend . Repas Vendredi soir . Petit Déjeuner Samedi matin		30	60		30	60	
Week-end comprend . Repas Samedi midi . Repas Samedi soir . Petit déjeuner Dimanche matin . Repas Dimanche midi . 1 plaque souvenir par voiture . Balade et visite	Entrainement circuit	230	350		270	390	
	Session découverte	180	300		220	340	
	Statique	140	260		180	300	
Samedi uniquement comprend . Repas Samedi midi . 1 plaque souvenir par voiture	Entrainement circuit	150	190		190	230	
	Session découverte	100	140		140	180	
	Statique	60	100		100	140	
		TOTAL					

Le bulletin d'engagement et le règlement sont à retourner, signés et correctement remplis, accompagnés des photocopies des documents suivants : **certificat d'immatriculation du véhicule, carte verte d'assurance, contrôle technique et permis de conduire de chaque pilote.**

Date limite d'inscription : 05 Mai 2024

Règlement : par chèque à l'ordre d'I.T.5 ou Paypal (<https://www.paypal.me/it5>)
ou virement : IBAN FR76 1440 6200 0990 0286 0325 748.

Bulletin à envoyer à :

Jérôme BERTHIER

43, allée des genévriers, Val de Sibourg

13 680 Lançon de Provence

REGLEMENT

L'organisation de cette manifestation n'est pas à caractère sportif chronométré. La balade touristique s'effectue sur route ouverte, il est donc impératif de respecter le code de la route.

Toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité pendant la balade ou sur le circuit et présentant un danger pour elle-même et les autres participants sera exclue de la manifestation, sans remboursement.

Selon les règles du circuit, l'introduction d'alcool dans l'enceinte du circuit est Interdite et motif d'expulsion.

Le port du casque (type moto homologué) est obligatoire pour le pilote et le copilote pendant les roulages libres sur circuit.

Art 1: Engagement:

Cette manifestation n'est pas ouverte au public. Elle est ouverte à tous les possesseurs de Renault Sportives, Alpine ou voiture d'exception sur autorisation de l'organisation. Les véhicules devront être en parfait état de marche et être en tous points conformes au code de la route et devront respecter la réglementation en vigueur. Ils devront être assurés en complet accord avec la législation en vigueur. Le casque et ceintures de sécurité, ou harnais, sont obligatoires pour accéder à la piste.

Le bulletin d'inscription devra comprendre la photocopie des pièces suivantes : certificat d'immatriculation du véhicule, carte verte d'assurance, contrôle technique et permis de conduire de chaque pilote. Tout dossier incomplet sera retourné.

Art 2: Responsabilité:

Les organisateurs dégagent toutes responsabilités en dehors de la durée officielle de la manifestation qui se déroulera sur le circuit de La Châtre le samedi 18 mai 2024 de 8h00 à 18h00 et le dimanche 19 mai 2024 pour la partie balade de 9h00 à 12h00. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de la manifestation pour le bon déroulement de celle-ci.

Art 3: Inscription:

Elle devra nous parvenir exclusivement par courrier à l'adresse indiquée sur le bulletin **accompagnée du règlement par chèque bancaire à l'ordre du club IT5. Le paiement pourra aussi être effectué par virement bancaire ou Paypal : <https://www.paypal.me/it5>.**

Date limite d'inscription : le dimanche 05 Mai 2024

La « session découverte », à raison d'une le matin et une l'après-midi, d'une durée de 20 min environ, s'adresse aux pilotes non expérimentés et à ceux qui ne souhaitent pas faire du circuit toute la journée. Ces sessions bénéficieront d'un encadrement de pilotes chevronnés afin d'appréhender celles-ci en toute sérénité.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser un participant, sans avoir à se justifier. La participation pourra être refusée à toute voiture ne présentant pas les garanties suffisantes de sécurité.

Les règlements ne seront débités qu'un mois avant la manifestation.

Art 4: Assurance:

Les participants **attestent être assurés pour cette manifestation (circuit et balade)** et dégagent les organisateurs de toute responsabilité concernant les dommages éventuels causés aux biens et aux personnes par leurs véhicules, ainsi qu'aux dommages causés à leur véhicule ou à leur personne. Ils circulent sous leur propre responsabilité en s'inscrivant à cette manifestation.

Art 5: Restauration:

Salle de Montgivray et au circuit de La Châtre pour le samedi midi.

Art 6: Annulation:

Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf cas de force majeure motivé par justificatif et par lettre recommandée une semaine avant la manifestation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve et dans son intégralité. Je certifie exactes les informations données sur le bulletin d'inscription et je déclare renoncer à tout recours contre les organisateurs, les autres participants, pour tout dommage quel qu'il soit. Je déclare m'engager à respecter scrupuleusement le code de la route, les organisateurs, les autres participants, les riverains et adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.

Fait à :

le:

Signature: